

L'Église paroissiale Saint-Cyr et Sainte-Julitte

Son horloge date de 1688. Sa plus ancienne cloche, baptisée du nom de Marie, date de 1760. Sa seconde cloche date de 1868 et se prénomme Charlotte. Tout autour de l'église, vous trouverez des panneaux vous renseignant sur l'édifice et la commune. Ouverte au public.



Manoir de Rebondais

Ronsard v a fait halte. Il fait d'ailleurs allusion à Chemillé-sur-Dême et au manoir dans une de ses stances « Pour la fontaine du Gast près Rebondais ». Site privé.





Espace Naturel de Vienne

Inauguré en 2011, cet espace se situe à la confluence de la Dême et la Dêmée.

La Dêmée, longue de 13,8 km, prend sa source dans la commune des Hermites.

La Dême est longue de 76,6 km et prend sa source dans la commune de Monthodon.

Elle traverse deux départements, l'Indre-et-Loire et la Sarthe et elle est un affluent du Loir, au niveau de la commune de Vouvravsur-Loir.

Cet espace se veut être un lieu de détente et de loisirs pour petits et grands. Plusieurs activités sont disponibles (parcours de discgolf, jeux pour enfants, parcours de santé et aires de pique-nique...).

Ce lieu a pour but également de préserver la biodiversité avec des zones naturelles.

Vous trouverez d'ailleurs le long des allées des panneaux d'information sur la faune et la flore présentes.







pratiques

> Stationnement

Espace Naturel de Vienne : (50 places, accessible PMR)

> Toilettes publiques

Place de l'église Espace Naturel de Vienne

> Aires de pique-nique

Espace Naturel de Vienne Lavoir Aire de ieux quartier Bois Soleil

> Hébergements

+ d'infos sur le site de la commune

> Accès

oordonnées

Route du Mans Route de Château-la-Vallière Autoroute A28 - sortie Neuillé-Pont-Pierre Bus Rémi depuis Tours - Ligne S arrêt route de Tours

> Commerces (jours et horaires d'ouvertures sur le site de la commune) Agence postale, 2 Place de l'Église Epicerie-Café-Bar «l'Épi Mahé», 10 Place de l'Église - 02 36 43 70 13



Mairie de Chemillé-sur-Dême

Place de l'Église 37370 CHEMILLÉ-SUR-DÊME Tél: 02 47 52 33 30 mairie.chemillesurdeme@orange.fr

Communauté de Communes Gâtine-Racan Service Tourisme

2 ZA Les Fossettes 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER Tél.: 02 47 29 40 24 tourisme2@gatine-racan.fr

FFRandonnée Indre-et-Loire

Maison des Sports de Touraine Rue de l'Aviation 37210 PARCAY MESLAY Tél.: 02 47 40 25 26 indre-et-loire@ffrandonnee.fr

Infos techniques

> GPS Départ

Espace Naturel de Vienne 47.655210, 0.647481

> Dénivelé positif cumulé

Circuit 1: +55 m Circuit 2: +119 m Circuit 3: +158 m

> Proportion bitume

Circuit 1: 37% Circuit 2: 31% Circuit 3 : 19%

Bar associatif «l'EmbarcaDême» derrière la mairie



CHEMILLÉ-SUR-DÊME

Situé le plus au nord du département d'Indre-et-Loire, le village de Chemillé-sur-Dême présente la particularité d'être à la croisée des départements du Loir-et-Cher (41) et de la Sarthe (72). La commune s'étend sur un vaste territoire de 3354 hectares. Elle est traversée par la Dême et la Dêmée qui se rejoignent au niveau de l'Espace de Vienne, espace de détente et de loisirs de la commune. Vous pourrez également découvrir les charmes de son patrimoine : l'Église Saint-Cyr et Sainte-Julitte, la maison de justice avec ses lucarnes classées, le manoir de Rebondais et le château de la Marchère.

Charte du randonneur

Aime et respecte la nature. Écoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas. Reste sur le sentier et sois discret. Ne piétine ni cultures, ni sous-bois. Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu. N'effraie pas les animaux. Ne néglige pas les contacts humains. Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

> Cet équipement est financé par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.





Signalez-nous tout problème grâce au dispositif suric@te sur le site sentinelle.sportsdenature.fr

Téléchargez l'appli Ma Rando pour suivre votre parcours en temps réel











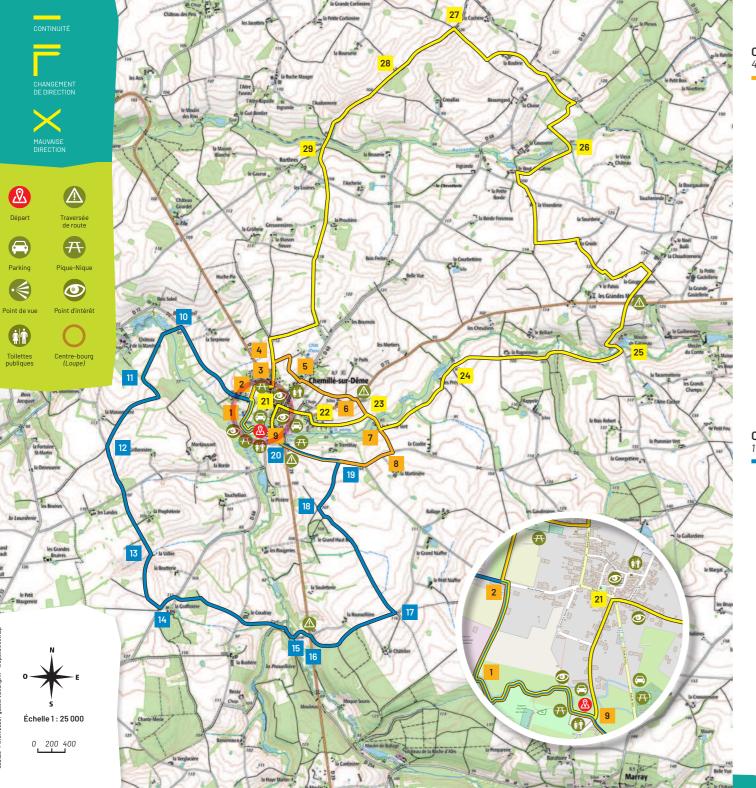








Avec le soutien du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.



Circuit 1 - Balade dominicale

4,8 km - 1h15 - niv. facile - balisage jaune (Surligné en orange sur cette carte)



Sens horaire

Départ au parking de l'espace Naturel de Vienne. Le traverser.

- Au bout de l'espace de Vienne, vous vous trouvez à la confluence de la Dême et de la Dêmée. Traversez la rivière au niveau de la passerelle et remontez le long de la station d'épuration.
- Traversez la D72 et remontez l'allée Bois Soleil. En haut de l'allée Bois Soleil, prenez à droite et continuez en passant le long
- Au bout de l'allée, prenez à gauche sur la rue de la Chartre.
- Au niveau du virage, continuez tout droit sur le chemin de la Couarde puis prenez à droite en direction du château d'eau. Suivez le balisage jusqu'à la D68.
- Traversez la D68 en direction du silo.
- Traversez la D72 et descendez jusqu'au Poirier vert.
- Le Poirier Vert : enjambez la Dêmée à l'aide d'un pont en pierre. Remontez jusqu'à la voie communale 9.
- Prenez à droite et continuez via la voie communale 1 jusqu'à l'entrée du
- Traversez la D29 puis descendez le chemin sur la droite pour regagner l'Espace Naturel de Vienne.



Circuit 2 - Au fil de l'eau

11,7 km - 3h00 - niv. moyen - balisage bleu



Sens anti-horaire

Suivez le premier circuit jusqu'au point 2 et prenez à gauche sur la D72 en direction d'Epeigné. Continuez sur la D72 pendant 1,5 km.

- Prenez à gauche juste après le petit pond au niveau de la croix blanche (cote 80). Descendez jusqu'au qué. Vous empruntez une ancienne voie galloromaine allant de Tours au Mans. Franchissez la Dême au niveau de ce qué. Juste après ce qué, la voie est encore bien visible.
- Au bout de la voie romaine, sur votre droite, vous apercevez le château de la Marchère. Ce site est une propriété privée. Propriété de la famille de Bueil à partir de 1367 et siège de leur justice seigneuriale, un château fort dût être édifié dès le XIVeme siècle. De cette époque reste le châtelet d'entrée situé dans la partie sud de l'enceinte. Ce château est composé de deux corps de bâtiments : le logis et le châtelet d'entrée.
- En haut de la voie romaine, suivez le balisage sur la gauche et traversez la plaine sur la droite. En bout de plaine, remontez le chemin sur la gauche.
- Une fois sur la partie bitumée, prenez à gauche puis traversez la voie communale 101 et continuez sur le chemin pédestre.
- Vous traversez un petit parc animalier privé.

En sortant du lieu dit «La Vallée», remontez sur la droite sur le chemin bitumé iusqu'à la D68.

Prenez à gauche sur la D68 puis 200 m plus loin, prenez à droite et suivez le chemin pédestre jusqu'au qué.

- Traversez coup sur coup deux rivières. Tout d'abord le Barry, qui est un affluent de la Dême. Il marque en ce point la limite entre les communes de Chemillé-sur-Dême et Louestault. Puis traversez la Dême en passant sur la pierre et vous revenez sur la commune de Chemillé. Remontez le chemin jusqu'à la D29.
- Traversez la départementale (prudence). Prenez légèrement sur la droite et remontez le long du bois. Continuez sur environ 1 km.
- Prenez à gauche et suivez pendant 2,5 km le chemin qui vous ramène au bourg. Vous cheminerez sur une plaine céréalière avec des cultures variées en fonction de l'époque.
- Suivez le balisage sur la droite pour arriver sur la voie communale 1.
- Prenez à gauche pour regagner le bourg.
- Traversez de nouveau la D29 puis descendez le chemin sur votre droite pour regagner l'Espace Naturel de Vienne.



Circuit 3 - De la Dême à la Rorthes

17,8 km - 4h30 - niv. moyen - balisage jaune



Au départ de l'Espace Naturel de Vienne, remontez la rue de l'Arche en direction du centre-bourg.

- En haut de la rue, vous apercevez le perron de l'église Saint Cyr Sainte Julitte. Suivez le balisage jaune en direction des Hermites. Sur votre droite, vous apercevez le manoir de Rebondais.
- Prenez à droite et suivez le chemin de St Hilaire.
- Le Poirier Vert : vous enjambez la Dêmée à l'aide d'un pont de pierre. En remontant le chemin, prenez à gauche. Longez de près ou de loin la Dêmée.
- En quittant les prés, vous continuez vers la Ragonnière. Ainsi, vous cheminez entre champs cultivés et lisière de bois jusqu'à la la voie communale 300.
- Prenez à gauche. Vous passez sur les ponts enjambant la Dêmée et le bief desservant l'ancien moulin à farine (Moulin de Gâtineau). Quittez la route et prenez le chemin creux à droite remontant vers le Bordage.
- La Fontaine Bouchard : source de la Rorthes, ce petit ruisseau se jette dans la Dême en amont du bourg de Beaumont-sur-Dême en passant par Epeiané-sur-Dême.
- Vous arrivez sur l'ancienne route Napoléonienne reliant Tours à Vendôme. Autrefois, à ce carrefour, une auberge permettait aux diligences de faire
- 28 La Croix Rouge: cette croix a été rénovée en octobre 2013 par des habitants de Villedieu-le-Château. Suivez cette voie jusqu'au qué de la Rorthes, traversez à l'aide d'une passerelle.
 - Prenez ensuite sur votre gauche pour emprunter un joli chemin creux bordé d'arbres. À la sortie, vous apercevez le hameau de la Rorthes. Traversez la route et continuez pendant 2,5 km à travers la campagne pour

rejoindre le bourg. Une fois dans le bourg, cheminez jusqu'à l'Espace Naturel de Vienne.